



## Association Planning-Chat Défense et protection des chats sans maître

### COMPTE-RENDU de l'Assemblée Générale du 14 Mars 2015

La séance est ouverte à 14h30 salle du Brave Rondeau à La Rochelle.

Nombre d'adhérents présents : 54 - représentés : 53

La présidente remercie l'assistance et tout particulièrement Mme Patricia FRIOU qui, outre sa qualité d'adhérente, représente la Mairie de La Rochelle

- La secrétaire Simone Roy-Gubetta présente le rapport financier et une synthèse de l'activité.
- Le bilan 2014 est approuvé à l'unanimité et le quitus voté.
- Le budget 2015 est voté à l'unanimité.

Il est souligné que l'exercice 2014 n'est équilibré que grâce à la générosité des donateurs et à l'aide exceptionnelle de la fondation 30 Millions d'Amis, accordée en fin d'année. Le *bilan*, intégrant les résultats de 10 ans de fonctionnement, est toujours en déficit (3779€)

C'est pourquoi il est proposé un budget 2015 d'un niveau un peu inférieur aux dépenses 2014, par prudence, cela signifiant qu'une rigueur plus grande devra être apportée aux dépenses en 2015, et plus particulièrement aux frais vétérinaires.

Le nombre de chats passés en 2014 par nos mains (et par notre porte-monnaie) est en augmentation de 16% sur 2013 ; il est de 697, dont 240 chatons (+25%). Si les adoptions ont bien fonctionné, environ 80 chats arrivés en 2014 sont toujours à l'adoption alors qu'arrivent les nouveaux chatons. Les soins représentent une part croissante des frais vétérinaires, loin des priorités des débuts (stérilisation-tatouage). En effet, l'absence à La Rochelle de dispensaire pour animaux et de campagnes de stérilisation financées par les pouvoirs publics ou des fondations fait peser sur notre association tout le poids d'une misère animale et humaine croissante.

En ce qui concerne les **vide-greniers**, ressource intéressante (recette : 7385€ en 2014), le garage que nous prêtait gracieusement une adhérente étant en vente, nous stockons les objets et le matériel dans un garage loué par une autre adhérente à ses frais, ce dont nous la remercions vivement – mais nous allons devoir le reprendre à notre charge à partir d'octobre, soit une dépense d'environ 1300€ par an, charges incluses.

Les **collectes d'aliments dans les super-marchés**, qui représentent également un gros travail bénévole, sont d'une grande aide pour nourrir environ 500 à 600 chats répertoriés sur le territoire (beaucoup plus sont dispersés, nourris de façon bénévole par des particuliers). Chaque collecte permet de récolter environ une tonne de nourriture.

**Information** : du mobilier de bureau en très bon état nous a été offert par Pôle Emploi Villeneuve lors de leur changement de site, merci à Sophie Rousseau d nous avoir permis de profiter de cette opportunité, et merci aux « déménageurs ».

#### Deux adhérentes posent des questions sur les subventions des mairies :

- Les subventions données par certaines (rares) mairies ne sont pas proportionnelles au nombre de chats capturés ou recueillis sur leur territoire (voir relevés) ; noter que La Rochelle, qui nous verse une subvention annuelle de 1300€, nous soutient également par le prêt du bureau et la quasi gratuité des salles.
- La mairie de Clavette vient de signer avec notre association une convention aux termes de laquelle une subvention annuelle de 250€ nous est garantie, à laquelle s'ajoute le remboursement des factures vétérinaires pour les chats capturés sur le territoire de la commune dans la limite de 1500€. Cet accord, proche de celui qui existe avec la mairie d'Angoulins, est né grâce à une personne membre du conseil municipal qui avait fait appel à nous et grâce à la conviction de Madame le Maire.
- Nous nous efforçons de rechercher des contacts et des rendez-vous avec toutes les mairies, et envoyons à toutes un courrier chaque année, mettant en exergue le nombre de chats recueillis sur leur commune, mais le plus souvent sans succès.
- Mme Friou indique que pour la Rochelle, aucune convention type « Clavette » ne pourra être signée, les montants étant trop importants.
- Simone Roy pense qu'un budget prévisionnel prudent et réaliste, assorti de projets clairs, peut inspirer confiance à un gestionnaire territorial, une adhérente pense qu'il faudrait au contraire montrer clairement le besoin financier nécessitant un appel à l'aide.
- Mme Friou note que si la CDA nous donnait une subvention, nous perdriions à coup sûr celles versées par certaines mairies.

Mme la Présidente évoque ensuite la **célébration des 10 ans de l'association** :

Lieu, date : Club La Fayette (Port-Neuf) le 13 septembre 2015

Organisation : matin expo, discours, apéritif (kir) offert par l'association qui loue également la salle.

Après-midi : sur réservation, repas (payé par chacun, environ 16€) préparé et servi par la Résidence La Fayette, puis animations.

Enfin, Annie Brisset évoque la nécessité de trouver davantage de **familles d'accueil**.

L'Assemblée générale se termine vers 17 heures et les participants se rassemblent pour partager le pot de l'amitié.

**Toute remarque ou demande de rectification sur ce compte-rendu est à exprimer par écrit au plus vite auprès de la présidente, merci ! Et n'oubliez pas de verser votre cotisation...**